

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 25 mai 2021

Le Louvre expose des trésors culturels saisis par la douane, encore sous scellés. Une première en France.

La douane française est fière de s'associer à l'exposition sur les trafics d'antiquités qui se tiendra au musée du Louvre jusqu'au 13 décembre 2021. C'est la première fois que seront exposés en France des biens culturels saisis par la douane et encore sous scellés. Cette présentation exceptionnelle vise à sensibiliser le public à la problématique du trafic international de biens culturels.

Cette exposition unique a été rendue possible grâce à la mobilisation des acteurs impliqués quotidiennement dans la protection du patrimoine culturel mondial : le musée du Louvre, le Service des musées de France, la Mission archéologique française de Libye, l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, la douane française et la magistrate en charge des dossiers qui a donné son autorisation pour la première application d'une disposition introduite en 2016 dans le code du patrimoine : [l'article L. 111-10 \(issu de la LOI n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, article 56\)](#) prévoit que « *les biens culturels saisis en douane en raison de leur sortie illicite d'un État non membre de l'Union européenne peuvent être déposés dans un musée de France en vue de leur conservation et de leur présentation au public pour le temps de la recherche, par les autorités compétentes, de leur propriétaire légitime* ».

Habituellement, les biens culturels saisis ne sont pas montrés au public durant le temps de la procédure judiciaire, mais confiés par la douane au Service des musées de France qui assure leur précieuse conservation dans ses réserves jusqu'à la fin de l'enquête et leur restitution au légitime propriétaire. Une collaboration étroite et en confiance entre services ministériels spécialisés, archéologues, conservateurs du patrimoine, enquêteurs et magistrats permet cette fois de suivre pas à pas les objets frauduleux depuis leur identification jusqu'à leur judiciarisation, de sensibiliser le public grâce à leur exposition muséale et on l'espère de les restituer un jour à l'État pillé.

Les visiteurs pourront ainsi admirer pour la toute première fois :

- **2 bas-reliefs sculptés**, que l'on suppose pillés en Syrie et saisis par les douaniers de Roissy en 2016. Ils effectuaient un transit Liban-Thaïlande, déclarés comme « *pierres d'ornement pour décoration de jardin* »

- **4 bustes de Libye** saisis en 2013 et 2016 au lendemain des Printemps Arabes en cours d'enquête par des Officiers du Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF).

L'exposition est surtout l'occasion de sensibiliser le public aux trafics de biens culturels qui occasionnent une perte irrémédiable du patrimoine commun de l'humanité, pour le bénéfice égoïste de collectionneurs peu regardants et le seul profit des réseaux criminels. En effet, en période de crises et tout particulièrement dans les zones de conflits, le patrimoine est la cible privilégiée de pillages et de vols tant de la petite délinquance que du crime organisé, transformant des sites archéologiques en supermarchés d'antiquités à ciel ouvert.

Pour lutter efficacement contre ce commerce illicite, il faut rendre invendables les artefacts issus des fouilles clandestines et des vols, décourager les vendeurs complices et encourager les acheteurs à la plus grande vigilance sur la provenance et la traçabilité des objets. L'idée de l'exposition est d'informer et d'alerter, ne permettant plus aux vendeurs comme aux acheteurs de dire qu'ils ne savaient pas !

Les douaniers français luttent quotidiennement contre les trafics transfrontaliers de biens culturels. En 2020, ils en ont saisi 28 326.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/7A7Nk0>
- La vidéo : <https://youtu.be/mpNzvKRDUCl>
- La page dédiée du site Internet de la douane : <https://www.douane.gouv.fr/actualites/lutte-contre-le-traffic-illicite-des-biens-culturels-la-douane-sexpose-au-musee-du-louvre>
- Le musée du Louvre : <https://www.louvre.fr/>

Crédit images : Douane française

Bureau de la communication :
01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr